

**L'hon. M. MacEachen:** Si vous voulez les appeler des accusations, libre à vous, mais dans sa lettre, le ministre dit que ses allégations...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je dois interrompre le ministre. Sauf erreur, le ministre a pris la parole pour invoquer le Règlement, alors que le député du Yukon (M. Nielsen) avait la parole.

**L'hon. M. Starr:** Puis-je poser maintenant une question au ministre? Il a dit que la meilleure façon de procéder serait de référer la question à une commission d'enquête. Sans nommer les individus intéressés et sans porter d'accusations précises, le ministre sous-entend-il qu'il souhaite voir l'honorable député de Victoria-Carleton et l'honorable député de Calgary-Nord comparaître à cette enquête? Est-ce bien ce qu'il veut dire?

**M. Nielsen:** Et tous les autres.

**L'hon. M. Starr:** Ces honorables députés pour lesquels le ministre dit qu'il a tant de respect.

**L'hon. M. MacEachen:** J'en ai.

**L'hon. M. Starr:** Néanmoins, vous voudriez qu'ils soient convoqués devant la commission d'enquête.

**L'hon. M. MacEachen:** Je n'ai pas dit cela.

**L'hon. M. Starr:** Alors que fera-t-on d'autre?

**L'hon. M. MacEachen:** Le ministre de la Justice a prétendu—et les honorables députés doivent bien le comprendre—que l'ancien premier ministre, dans une question de sécurité, n'a pas traité l'affaire convenablement. C'est le nœud de l'affaire (*Exclamations*)

**M. Lewis:** Le 4 mars, non pas le 10.

**L'hon. M. MacEachen:** La question ici est une déclaration, une allégation, une accusation si vous préférez, portée par le ministre de la Justice, selon laquelle l'ancien premier ministre n'a pas traité convenablement une question de sécurité. (*Exclamations*).

• (12.30 p.m.)

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je signale à l'honorable ministre que l'honorable député du Yukon a la parole. Je présume que l'honorable député du Yukon ne s'oppose pas à ce que le ministre continue. Sinon, il a la parole.

**M. Nielsen:** Monsieur l'Orateur...

**L'hon. M. MacEachen:** Je parlais de la question de Règlement qui a été invoquée.

[M. Nielsen.]

**M. l'Orateur:** A l'ordre. J'espère qu'on ne compliquera pas trop les choses. Le ministre pourrait, avec l'assentiment de l'honorable député du Yukon, terminer ses observations.

**M. Nielsen:** Je croyais avoir la parole.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. L'honorable député d'Edmonton-Strathcona n'a peut-être pas remarqué que l'honorable député du Yukon avait permis au ministre de poser sa question.

**M. Nugent:** Monsieur l'Orateur, vous avez entendu le ministre sur le rappel au Règlement. Vous avez entendu plusieurs députés. J'ai attendu pour prendre moi aussi la parole sur le rappel au Règlement. Je prie Votre Honneur de rappeler le ministre à l'ordre. Ce n'est pas au député du Yukon à accorder cette permission. Après avoir terminé ce rappel au Règlement, le ministre a abordé la question de privilège. Je voudrais encore parler du rappel au Règlement.

**M. l'Orateur:** Peut-être pourrais-je proposer au député que l'on permette au ministre de terminer ses remarques. Après quoi, si le député veut prendre la parole, je la lui accorderai volontiers.

**M. Nielsen:** J'aimerais entendre ce que le ministre veut dire, mais je me propose de demander la parole dès qu'il aura fini.

**M. Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Le ministre a consenti à répondre à une question que j'ai ébauchée, je crois. La voici: Le ministre propose-t-il que cette commission royale d'enquête se borne à examiner les accusations portées par le ministre de la Justice à la Chambre, en excluant celles qu'il a proférées à la conférence de presse?

**L'hon. M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur...

**Une voix:** Très bien, Favreau.

**L'hon. M. MacEachen:** Il est tout à fait clair que l'enquête judiciaire portera sur tous les aspects de cette affaire.

**Une voix:** Quelle affaire?

**L'hon. M. MacEachen:** Et la lettre du ministre de la Justice au premier ministre, lettre dont on a donné lecture, indiquait que le ministre consentait... (*Exclamations*) à un examen de tous les aspects. Ses déclarations à la Chambre, celles faites à la conférence de presse à propos de cette affaire, pourront être